

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19253 - 74ÈME ANNÉE

## Célébration de l'abolition du statut colonial à La Réunion

### Déclaration du PCR à l'occasion de la date anniversaire du 19 mars 1946



Réunion au Jardin de l'Etat, à l'époque où Raymond Vergès et Léon de Lépervanche étaient députés de La Réunion.

**Cela fait aujourd'hui 73 ans que le statut colonial a été aboli à La Réunion, suite à la promulgation d'une proposition de loi promulguée le 19 mars 1946, et portée notamment par les deux députés réunionnais Raymond Vergès et Léon de Lépervanche. Dans une déclaration diffusée hier, le Parti communiste réunionnais insiste sur la nécessité de célébrer à La Réunion la date anniversaire du 19 mars 1946 afin de travailler à l'unité et la cohésion du peuple réunionnais.**

Si le 20 décembre est célébré, férié et chômé, c'est tout simplement que la date anniversaire de l'abolition de l'esclavage le 20 décembre 1848 exprime la Liberté en terre réunionnaise. Grâce à l'action décisive du PCR, cet événement est aujourd'hui reconnu par la loi. Par la suite, l'esclavage a été considéré comme crime contre l'Humanité.

Depuis une dizaine d'années, l'abolition du statut colonial, le 19 mars 1946, fait également l'objet d'une demande de reconnaissance analogue. C'est la deuxième grande date de l'Histoire de La Réunion. Elle exprime l'Égalité. Julie Pontalba et son associa-

tion ont adressé une contribution en ce sens aux Assises de l'Outre Mer. Paul Vergès avait déposé au Sénat en février 2016 une proposition de loi qu'on peut lire à : <https://www.senat.fr/leg/pp15-400.htm>.

Dimanche 17 mars, Elie Hoarau, président du PCR a rappelé : « A deux jours du 73e anniversaire de la loi du 19 mars 1946. Nous avons proposé que le 19 mars soit un jour férié et chômé, Paul Vergès a proposé une loi. Tous les pays sortis du colonialisme célèbrent ce jour. Ils refusent cela à La Réunion, parce que les auteurs de cette loi sont communistes. Nous rendons hommage aux communistes qui ont mené une bataille considérable ».

« La meilleure façon de leur rendre hommage, c'est de faire tout ce que nous pouvons pour ne pas rater l'occasion historique d'avoir une assemblée territoriale avec des pouvoirs élargis, un fonds de développement pour faire avancer le pays. Ensemble, nous œuvrerons au rassemblement des Réunionnais pour bâtir ensemble l'avenir de notre pays ».

Célébrer le 20 décembre 1848, tout comme le 19 mars 1946, travaillent à l'unité et la cohésion du peuple réunionnais.

## Les maires de l'Est et du Nord rencontrent la ministre des Outre-mer

### Maurice Gironcel remet à Annick Girardin la motion de la conférence extraordinaire du PCR

Hier à la préfecture, les maires de l'Est et du Nord ont rencontré la ministre des Outre-mer. À cette occasion, Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, a remis à Annick Girardin la motion adoptée la veille à l'unanimité par la conférence extraordinaire du PCR.

Le deuxième jour de la visite d'Annick Girardin à La Réunion a été marquée hier par une rencontre avec les maires des arrondissements Nord et Est. Une seconde avec les maires du Sud et de l'Ouest est prévue aujourd'hui à la sous-préfecture de Saint-Pierre.

Lors de cet échange, Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne, a remis à la ministre la motion adoptée la veille à l'unanimité par la conférence extraordinaire du PCR.

Intitulé « Motion à l'attention de Mme Girardin, ministre des Outre-mer », le texte rappelle les proposi-

tions que le PCR met en avant en cette période de crise que souligne cet extrait : « il faut un projet global, cohérent et solidaire, rédiger par les Réunionnais, pour les Réunionnais et mise en œuvre par eux-mêmes. C'est la garantie d'un haut degré de responsabilité. Nous rappelons que la Conférence Territoriale peut être l'une des options d'accueil de cette initiative. De plus en plus de personnes y font référence. Il faudra bien entendu l'adapter aux circonstances locales particulières et l'ouvrir aux forces vives de la société ».

En présentant la motion, Maurice Gironcel a fait part de la démarche constructive du PCR. Elle s'inscrit notamment dans un contexte marqué par la volonté au plus haut niveau de l'État d'aller vers une nouvelle génération de la décentralisation.

Les autres élus réunionnais ont fait part de leur adhésion à cette approche globale. Rappelons que le 4

mars dernier, l'évêque de La Réunion a publié un texte appelant à une « Conférence territoriale élargie ». Ce document est aujourd'hui diffusé sur Internet, où il fait l'objet d'une pétition en ligne.

La ministre venait de rencontrer le CESER, qui partage également cette démarche de traiter globalement les problèmes. Elle ne s'est pas opposée à la proposition d'une conférence territoriale.

À l'occasion de la rencontre d'élus avec la ministre, la démarche de responsabilité du PCR présentée par Maurice Gironcel apparaît de plus en plus partagée.

**M.M.**

## Mobilisation de l'Intersyndicale

### « 19 mars : le PCR soutient les manifestations des syndicats »

Dans un communiqué diffusé ce 18 mars, le PCR apporte son soutien à l'appel à la grève et aux manifestations de l'Intersyndicale prévue ce 19 mars à La Réunion.

L'Intersyndicale CGTR, FSU, Unef, Solidaires, FO organise demain une mobilisation, notamment pour faire aboutir les revendications suivantes :

- SMIC à 1800 euros

- 300 euros de plus pour les re-

traites et les minima sociaux

- égalité salariale entre femmes et hommes

- défense des services publics, remparts contre les inégalités

Cette mobilisation est un appel à la grève et à des manifestations. A La Réunion, deux défilés sont prévus demain 19 mars :

- à Saint-Pierre, où la ministre des Outre-mer sera présente pour rencontrer les maires du Sud, rendez-vous à 9 heures dans les Jardins

de la plage

- à Saint-Denis, rendez-vous à 9 heures au Petit-Marché

Le Parti communiste réunionnais est solidaire de l'appel à la grève et aux manifestations. Il apporte son soutien à la mobilisation de l'Intersyndicale.

Fait au Port, ce lundi 18 mars 2019  
Le Bureau de presse

Edito

# 100 ans dans péi Bourbon i manz patate ek la po mèm ?

Hier soir, nous avons assisté à une émission de télé-réalité qui illustre l'urgence de confier aux Réunionnais la responsabilité des affaires de leur pays. Cela fait 60 ans que le PCR le réclame. Cela fait 60 ans qu'il est combattu pour ses idées émancipatrices. Ce qu'on a vu est une preuve supplémentaire de l'urgence politique.

En effet, le format de l'échange consistait à collecter des problèmes réels, les rendre vivants par l'effet du direct et placer Mme Girardin comme une messie. A la fin, on a assisté à une opération infantilisante.

Mme Girardin est une élue de Saint Pierre et Miquelon. C'est à elle qu'on demande d'apporter les réponses aux maux des Réunionnais.

A aucun moment, les Réunionnais n'ont su pourquoi les problèmes posés existent et qu'est-ce qu'ils peuvent faire pour les traiter de manière durable.

Un seul exemple. Mme Girardin avance l'importance de la langue créole à l'école qui n'a pas été posée dans la question initiale. Mais, le créole n'a jamais été valorisé au cour de ce direct ! Pourquoi ce déni de la réalité ?

Si bien que tout au long de l'émission, un problème essentiel est posé : être ou ne pas être Réunionnais ?

100 ans dans péi Bourbon arete manz patate ek la po !

*J.B.*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Lettre du président du Département à Maurice Gironcel

### **Le Secrétaire général du PCR invité à participer aux travaux sur le « modèle agricole de demain »**

Dans un courrier adressé à Cyrille Melchior le 21 janvier dernier, Maurice Gironcel avait fait part des conséquences du retard dans le versement par l'État des indemnités pour les agriculteurs touchés par les effets de trois tempêtes l'année dernière, et proposait au Département d'intervenir. Dans sa réponse au Secrétaire général du PCR en date du 13 mars, le président du Département détaille les aides exceptionnelles versées par la collectivité suite à ces événements climatiques, et indique que le Département participe avec d'autres partenaires à définir « modèle agricole de demain ». Cyrille Melchior propose à Maurice Gironcel de participer aux prochaines séances de travail à ce sujet. Voici le contenu de ce courrier.

Monsieur le Secrétaire Général,  
J'ai examiné avec un vif intérêt votre correspondance du 21 janvier dernier, par laquelle vous m'alertez des difficultés rencontrées par les planteurs de canne, en lien avec les pertes importantes occasionnées par le passage successif de plusieurs cyclones en 2018. Vous attirez en particulier mon attention sur le retard de paiement des indemnités mises en place par l'État au titre de la reconnaissance de calamité agricole, et sollicitez en conséquence une intervention de la collectivité départementale. La situation des planteurs de canne que vous évoquez, est bien évidemment une préoccupation partagée, et je ne peux également que regretter les retards de paiement des indemnités de l'État. J'ai en effet été à l'écoute de nombreux professionnels de la filière, qui m'ont rapporté des difficultés importantes de trésorerie pour la

bonne relance de la campagne 2019.

C'est l'une des raisons qui a motivé une intervention exceptionnelle et volontariste du Département en direction des exploitants canniers avec le financement, à hauteur d'un montant de 2,5 millions d'euros, des fertilisants nécessaires à la relance des productions, mais également une remise de facture d'irrigation, pour une enveloppe prévisionnelle de 550 000 euros. Il s'agit donc d'une enveloppe conséquente, plus de 3 millions d'euros, qui est mobilisée pour les planteurs, avec la priorité qui est désormais de regarder l'avenir, relancer les productions et éviter que les difficultés rencontrées en 2018 ne viennent pénaliser également la campagne 2019.

Par ailleurs et au-delà de la filière canne, la collectivité a également financé la relance de l'ensemble des autres productions sinistrées par les événements Berguitta, Dumazile et Fakir (maraichage, horticulture, élevage, etc.), pour un montant de 3,5 millions d'euros, ainsi que la réparation de près de 84 km de chemins agricoles sévèrement endommagés par les intempéries, pour un montant de 2 millions d'euros.

Comme vous le voyez, la réponse du Département en direction du monde agricole a donc été à la fois conséquente (8,5 millions d'euros d'aides allouées), globale et diligente (près de 6 millions d'euros déjà versés). En conséquence, une intervention supplémentaire de la collectivité, destinée de surcroît à compenser un retard dans la mise en œuvre des indemnités de l'État ne me semble pas indiquée. Pour autant, je ne manquerai pas de sensibiliser Monsieur le Préfet sur les

conséquences qui s'y rattachent pour nos agriculteurs et nos planteurs de canne en particulier.

Soyez dans tous les cas certain de l'implication du Département aux côtés du monde agricole, qui remplit des fonctions socio-économiques que je juge indispensables au bon équilibre, et au développement de notre territoire.

C'est pourquoi la collectivité mène, en partenariat avec la profession agricole, l'État et les collectivités, une étude de grande envergure destinée à déterminer le « modèle agricole de demain ». L'avenir de la canne, la recherche d'autosuffisance alimentaire, le déploiement d'outils de transformation de nos produits locaux, l'export des productions dites « de niche », où le développement de nouvelles filières a fort potentiel constituent autant de questions qui seront examinées dans le cadre de cette étude.

Dans ce cadre, et considérant votre intérêt signalé concernant les réflexions rattachées à la filière canne, Je ne manquerai pas de vous associer aux prochaines séances de travail sur ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

**Le Président  
du Conseil Départemental**

## Le PCR a lancé dimanche un appel à la solidarité

# Idai : plus de 2 millions de personnes sur la trajectoire du cyclone

Le passage du cyclone Idai en Afrique australe est une catastrophe. Avant même qu'il n'atteigne les côtes, plus de 100 morts étaient dénombrés à cause des pluies. Dimanche, le PCR a appelé les Réunionnais à la solidarité envers les victimes d'Idai. Voici un point de situation effectué hier par l'ONU.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, le cyclone a touché la côte est-africaine près de la ville de Beira, au Mozambique, puis s'est transformé en tempête tropicale et a poursuivi sa trajectoire au Malawi et au Zimbabwe voisins.

Selon les dernières informations dont disposent le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) dimanche, au moins 31 personnes sont mortes au Zimbabwe et 100 autres sont portées disparues. Le Président zimbabwéen, Emmerson Dambudzo Mnangagwa, a déclaré un état de catastrophe dans le pays.

« Les Nations Unies expriment leur solidarité avec les autorités du Zimbabwe et se tiennent prêtes à



Photo ONU Mozambique

travailler avec elles pour répondre aux besoins humanitaires résultant de cette catastrophe », a dit le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, dans une déclaration de presse publiée dimanche.

Le chef de l'ONU a présenté ses condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au peuple et au gouvernement du Zimbabwe.

Avant même que le cyclone Idai ne touche le continent africain, les inondations qu'il a commencé à causer ont fait au moins 66 morts au Mozambique et 56 morts au Malawi (chiffres en date du 14

mars).

Selon les projections satellitaires du Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), au moins 1,7 million de personnes se trouvaient sur la trajectoire directe du cyclone au Mozambique et 920.000 personnes ont été touchées au Malawi. Des milliers d'autres sont potentiellement touchés par les fortes pluies et les inondations au Zimbabwe, où des évaluations sont en cours.

Le personnel et le matériel du PAM ont été déployés dans les villes mozambicaines de Beira, Zambesia et Tete. Dans cette dernière ville, l'agence onusienne a effectué sa première distribution d'aide à 6.000 personnes touchées par les inondations au moyen de transferts en espèces, en collaboration avec les marchands locaux. Des drones financés par le PAM ont appuyé la cartographie des situations d'urgence dans le pays. « Dans les jours à venir, le Programme alimentaire mondial sera en mesure d'intensifier la riposte grâce à une distribution plus large de vivres », a souligné M. Verhoozel, porte-parole du PAM.

### In kozman pou la rout

**« Sak i tourn aou lo do toudinkou, la pa in vré zami é la zamé z'été. »**

Provèrb-la sa in provèrb komor mé konm in bonpé provèrb, li lé valab mèm an déor lo péi li sort-i pé di son péi dorizine. Pou koué mi di sa ? Pars, moin lé sir l'ariv azot konm l'ariv amoin d'ète pri konm i di rant dé fé, rant dé zami la bril la paye inn avèk l'ot pou in rézon ni koné pa.i pé mèm ariv k'in zamiy la sosyété i konsidèr ali konm in péstiféré : lèr-la, tout demoun i tourn ali lo do é in zami yèr i dovien in z'ènni zordi. Nou la konète lo tan é pétète tan-la la pankor fini - bann kominis, lété konsidéré konm in bann moun néna la pèst é karéman demoun i port malèr. Konbien foi demoun la tourn anou lo do ? Mèm demoun nou l'avé ède azot dann in sityasion difisil : gran zami la vèye, zènmi landomin... Sinploman pars i gingn pa rézist loprésyon sosyal sansa politik. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

# Oté

## Zordi 19 mars, in date i fo ni obli pa !

Zordi 19 mars : in date inportan pou La Rényon, soisant-trézyèm anivèrsèr la loi 19 mars 1946 sak i ni apèl la loi départmantalizasyon pou kat péi : La Guyane, La Guadeloupe, La Martinique épi La Rényon. In date a fété ? Oui si ni kalkil sé in date inportan dann nout listoir é sa sé in date lé inportan pou vréman é ni pé pa zap ali konmsa, éfas ali, pass ali dann silans. An touléka in date i poz amoin-konm a d'ot - problème.

Pou kosa mi di sa ? Pars in lévènman konmsa la pa donn bann rézilta demoun dann tan-la téi espèr trapé dann in tan akséptab. Pou bann moun Dr Raymond Vergès épi Léon de Lépèrvanche épi d'ot ankor lo péi té tro mizèr pars li té sou dévlopé par raport d'ot péi é son prodiksyonn rishèss téi pèrmète pa li fé viv konm k'i fo son popilasyon. La loi départmantalizasyon, in moiyn pou bann sitoyin l'outre-mèr pou viv in pé myé selon bann moun moin la nome lo nom an-o la.

Bon l'intansyon pou bann moun la fé vote so loi-la, mé tro lontan rant lo vote épi lo laplikasyonn la loi.

Pou kosa mi di sa ? Pars gouvèrnman La Frans la pran son tan pou mète an plas so loi dl'égalité. Si tèlman nou la pran plis sinkant zané pou aplik la loi a popré korèktoman : lo tan la pran i ésprik bann dram konm bann zanfàn La Krèz, bann zavortman forsé é an kantité, lo lémigrasyon an mass ; arzout èk sa konm bouké la frode dann zéléksyon, l'abolisyon la libèrté pou anpèsh demoun dir kosa zot i pans dsi lo réjime téi gouv èrn azot.

Nin mové bilan, sa lé sir pars nout péi lé ziska zordi maldévelopé avèk biensir kék klignotan dann vèr mé in bon pé dann rouj an mèm tan.

Donk pou sa i fodré kloute Raymond Vergès épi Léon Lépèrvanche dsi la kroi konm in pé i pans ? Sirman non pars zot l'avé in bon lintansyon é bann kapitalis é bann kolonyalis in mové l'intansyon. Donk pou sa i fo dir bann mouvman politik rényoné la pa amenn la lite konm k'i fo ? Mi pans pa pars nou la zamé bèss lo bra é nout volonté la zamé fébli dopi la kréasyon nout parti l'ané 1959 ziska zordi.

Konm bann kibin i di é sé in kozman ni doi roprann avèk zot :  
El pueblo unido jamás será vencido –in pèp ini sar zamé batu.

*Justin*